

## Réponses

- **Zone 20 km/h pour :**  
une partie de la rue Jean Jaurès  
rue du Vercors,  
rue Jules Vallès  
rue des Glières :  
→ le maire a signé les arrêtés  
→ la demande de signalisation et plots demisphériques au sol a été faite à la Métropole
- **Elargissement du passage pour piétons, rue du Vercors : FAIT**
- **Places de stationnement supplémentaires en haut de la rue du Vercors :**  
L'étude de faisabilité a montré que cela n'était pas possible, eu égard à la superficie disponible
- **Création d'un nouveau passage pour piétons, près de l'étang : FAIT**
- **Ramassage des branches jonchant l'allée des Platanes : FAIT** depuis mi-mars
- **Un nouveau point lumineux, rue des Glières :**  
un devis a été demandé à l'entreprise Citéos
- **Nettoyage du 2ème rond-point de la maternelle Mallerin : FAIT**
- **Bouchage d'un trou sur le cheminement de l'allée des Platanes :** les agents de la Métropole, en charge de la voirie, n'ont pas trouvé de trou !
- **Poubelles à l'angle des rues Bardonnanche et Jean Jaurès :**  
une demande de pose de bordure et de réalisation d'un bicouche a été transmise à la Métropole pour éviter qu'elles ne glissent sur la chaussée. **FAIT**

- **Suppression des tags ( logettes + transformateur ) :**  
il sera proposé à une équipe lors de la journée citoyenne du 25 juin 2017 de nettoyer et repeindre ces éléments
- **Elagage de branches sèches ( rue Charles Beylier et étang ) :**  
**Bon de commande fait. Attente de travaux par l'entreprise.**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Maire,  
**Jean-Luc CORBET**